

jouer à cache-cache. On se sépare ou on ne se sépare pas. C'est ce qu'il y a de fondamental. Quand cette question sera réglée, ce sera le temps pour les constitutionnalistes, les spécialistes d'essayer de corriger ce qui ne va pas dans nos structures constitutionnelles. Mais, non pas sous la menace d'une séparation que personne n'a reçu le mandat de réaliser. Je le répète: que personne n'a reçu le mandat de réaliser.

Lorsque je lis certains journaux, j'ai l'impression que c'est cela qu'on a décidé le 15 novembre, et que le problème est réglé. Je regrette, mais cela n'a pas été décidé le 15 novembre.

Alors, il faudra énormément de coopération de la part de tout le monde. Je pense que le Sénat peut sûrement apporter une coopération valable. L'idée qu'a soumise mon collègue, le Sénateur Frith, me va assez bien. Je ne vois pas pourquoi on n'essaierait pas de repenser notre rôle dans tout ce mécanisme gouvernemental. Je parle du rôle du Sénat. C'est peut-être quelque chose qu'on peut aborder et essayer de trouver un moyen de corriger et d'améliorer nos instruments de travail. Il n'y a aucune de ces choses qui ne peuvent pas se faire. Mais, cela ne peut se faire que dans un état d'esprit serein. Je ne veux pas dire qu'il ne faut pas qu'il y ait de tension. Il y a toujours des tensions partout où vous avez des compétences superposées. Les municipalités font des pressions sur les provinces; les provinces en font sur le fédéral. Alors, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il n'y ait pas de tension, mais, seulement, il

faut que ces tensions soient productives. Il faut qu'elles bénéficient à l'ensemble de la nation, et la seule façon d'y parvenir, c'est de se rencontrer et de discuter franchement.

Je crois qu'on doit arrêter de rêver en couleurs. Je suis fatigué des gars qui défont ce pays à tous les jours, et qui me le représentent le lendemain matin d'une façon méconnaissable, parce que je sais qu'il est impossible de faire ce qu'ils disent. C'est impossible intellectuellement, encore moins avec un pays qui est déjà organisé, un pays qui a déjà des liens entre ses parties, un pays qui a déjà, évidemment, des rapports très étroits avec les États-Unis, etc., un pays qui a respecté et qui respecte encore des principes fondamentaux. Alors, je crois qu'il faut partir de là. Je crois qu'on devrait, ensemble, inciter M. Lévesque à faire son référendum le plus vite possible afin que l'on sache à quoi s'en tenir, et arrêter de se regarder comme des chiens de faïence, sans savoir ce qui va se passer le lendemain matin.

Alors, honorables sénateurs, il me fait plaisir d'appuyer la motion du sénateur Frith.

**Le sénateur Flynn:** Je propose l'ajournement de ce débat à mardi prochain. Je crois qu'on va pouvoir réfléchir à tout cela d'ici ce temps-là.

(Sur la motion du sénateur Flynn, le débat est ajourné.)

[Traduction]

(Le Sénat s'ajourne à 2 heures demain.)